

Dr. Eileen de Villa Médecin Hygiéniste

Bureau de Santé Publique 277 Victoria Street, 5^{ème} étage Toronto, Ontario M5B 1W2 Nicole Welch Directrice Communautés en santé

Contact: 416--338--7600 publichealth@toronto.ca www.toronto.ca/COVID19

04 décembre 2020

Cher parent ou tuteur légal,

Objet : Mise à jour des mesures du Bureau de Santé Publique relatives à la COVID-19

Comme Toronto est maintenant en confinement (zone grise telle qu'établie par le cadre d'intervention Provincial pour la COVID-19), le Bureau de Santé Publique de Toronto a mis à jour l'outil de dépistage destiné aux élèves disponible <u>ici</u>.

Si votre enfant présente un ou plusieurs symptômes de la COVID-19, selon les nouvelles exigences de dépistage :

- Gardez votre enfant à la maison, même si les symptômes sont mineurs.
- Tous les enfants du même ménage doivent rester à la maison.
- Prenez les dispositions nécessaires pour que votre enfant se fasse tester dans un centre d'évaluation. Contactez votre prestataire de soins de santé au besoin.
- Votre enfant et ses frères et sœurs peuvent retourner à l'école si le test est négatif.
- S'ils ne sont pas testés, votre enfant et ses frères et sœurs doivent rester à la maison pendant 10 jours. Ils peuvent retourner à l'école après 10 jours s'ils n'ont pas de symptômes. Une note du médecin n'est pas nécessaire pour le retour à l'école.
- Surveillez les symptômes de votre famille. Les adultes doivent rester à la maison et se faire tester s'ils présentent un ou plusieurs symptômes.

Étant donné le niveau élevé de cas de la COVID-19 à Toronto, il est très important que les membres de votre famille suivent les mesures suivantes de santé publique :

- Restez à la maison sauf pour les déplacements essentiels, tels que le travail, l'école ou les visites médicales.
- Restez à la maison si vous êtes malade, même si les symptômes sont mineurs.
- Limitez les rassemblements à votre domicile aux seuls membres de votre ménage. Si vous vivez seul, vous pouvez inclure une personne supplémentaire, extérieure à votre ménage.
- Sortez prendre l'air et faites de l'exercice physique uniquement avec les membres de votre ménage.
- Gardez contact, virtuellement ou par téléphone, avec les membres vulnérables de votre famille, vos amis et vos voisins.

• Téléchargez l'<u>application Alerte COVID</u> pour être notifié si vous avez été au contact de quelqu'un de contagieux à la COVID-19.

De plus amples informations sur les restrictions du confinement en zone grise sont disponibles <u>ici</u>. Consultez <u>Informations sur les écoles destinées aux parents et tuteurs</u> pour obtenir des mises à jour.

Sincèrement,

Nicole Welch RN BSc. MSc.

Directrice, Bureau de Santé Publique de Toronto